

**ASSOCIATION A.F.E.P.T.
40, avenue d'Eysines
33073 BORDEAUX CEDEX**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010**

ASSOCIATION A.F.E.P.T.
40, avenue d'Eysines

33073 BORDEAUX CEDEX

Mesdames et Messieurs les Sociétaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association A.F.E.P.T, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme mentionné dans l'annexe au paragraphe « règles et méthodes comptables », la subvention pour 476 445 euros, qui avait financé, via la SCI du Grand Port, filiale de l'AFEPT, l'acquisition d'un immeuble a été comptabilisée en produit exceptionnel sur l'exercice 2010 suite à la cession de l'immeuble détenu par la SCI du Grand Port et objet de la subvention pré-citée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le bilan d'activité du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à BORDEAUX, le 10 juin 2011

Cabinet d'Audit Fondevila et Marque

Thomas FONDEVILA

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

BILAN ACTIF

Certifié régulier et sincère
In Comptes des comptes

	31/12/2010			31/12/2009
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires	32 679	32 593	87	605
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	88 784	88 784	- 0	- 0
Installations techniques, matériel et outillage industriels	230 139	185 139	45 001	19 497
Autres immobilisations corporelles	229 094	175 277	53 817	31 107
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	342 900		342 900	342 900
Créances rattachées à des participations				27 452
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 351		1 351	1 351
	924 948	481 793	443 155	422 910
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	51 072		51 072	21 525
Autres créances	276 896		276 896	415 267
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	215 776		215 776	289
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	81 599		81 599	129 382
Charges constatées d'avance (3)	14 981		14 981	10 550
	640 325		640 325	577 012
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion Actif				
TOTAL GENERAL	1 565 273	481 793	1 083 480	999 922
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIFCertifié régulier et sincère
Le Commissaire aux comptes

	31/12/2010	31/12/2009
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé :)	288 460	288 460
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves		
Report à nouveau	- 399 835	- 411 854
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	293 391	12 019
Subventions d'investissement	38 612	476 445
Provisions réglementées		
	220 629	365 071
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	25 000	
Provisions pour charges		
	25 000	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	108 618	148 964
Emprunts et dettes financières (3)	90 350	219 888
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	105 367	116 687
Dettes fiscales et sociales	148 124	126 061
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 000	12 447
Autres dettes	379 392	10 806
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)		
	837 851	634 852
Ecarts de conversion Passif		
TOTAL GENERAL	1 083 480	999 922
(1) Dont à plus d'un an (a)	170 931	
(1) Dont à moins d'un an (a)	666 920	634 852
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

COMPTES DE RESULTAT

Certifié régulier et sincère
In Comptabilité des associations

	31/12/2010			31/12/2009
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	215 962		215 962	196 792
Chiffre d'affaires net	215 962		215 962	196 792
Production stockée				
Production immobilisée				
Produits nets partiels sur opérations à long terme				
Subventions d'exploitation			706 993	842 708
Reprises sur provisions et transfert de charges			20 101	20 613
Autres produits			323	180
			943 379	1 060 293
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achat de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes (a)			228 604	237 011
Impôts, taxes et versements assimilés			57 951	50 156
Salaires et traitements			566 573	519 756
Charges sociales			258 480	239 691
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			15 479	9 696
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			25	1 590
			1 127 113	1 057 900
RESULTAT D'EXPLOITATION			- 183 735	2 394
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
De participations (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			174	0
Reprises sur dépréciations, provisions et tranfert de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				1 168
			174	1 168
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			4 849	8 672
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			4 849	8 672
RESULTAT FINANCIER			- 4 675	- 7 504
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			- 188 410	- 5 110

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

Certifié régulier et sincère
 Par le Commissaire aux comptes

	31/12/2010	31/12/2009
	Total	Total
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	23 864	27 294
Sur opérations en capital	485 407	243
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
	509 270	27 537
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 895	6 787
Sur opérations en capital	574	3 620
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	25 000	
	27 469	10 407
RESULTAT EXCEPTIONNEL	481 801	17 129
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		
Total des produits	1 452 823	1 088 998
Total des charges	1 159 432	1 076 979
BENEFICE OU PERTE	293 391	12 019
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	7 555	5 351
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs.		
(2) Dont charges afférents à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Carole BENAZET
Expert-Comptable

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2010 dont le total est de 1 083 480.06 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : 293 391.25 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2010 au 31/12/2010.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 20 mai 2011.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 Juin 1999
- la loi n° 83 353 du 30 Avril 1983
- le décret 83 1020 du 29 Novembre 1983
- les règlements comptables :
 - 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
 - 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
 - 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Agencements & aménagements des constructions	5/10 ans
- Installations industrielles	3/10 ans
- Matériel et outillage	3/5 ans
- Matériel de transport	2/5 ans
- Mobilier de bureau	3/10 ans
- Autres	2/5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Carrière régulière et simple
Le Commissaire aux comptes

Engagements de retraite

La convention collective prévoit des indemnités de fin de carrière.

Aucun accord particulier n'a été signé.

Les engagements qui n'ont pas été constatés sous forme de provisions s'élèvent à 34 785€ au 31/12/2010.

Ces indemnités ont été déterminées conformément à la convention collective "Organismes de formation" et en retenant les hypothèses suivantes :

- âge de départ volontaire : 65 ans
- évolutions futures des salaires : progression de 2%
- taux d'actualisation : 3,61%
- probabilité de présence dans l'entreprise : rotation lente

DIFF

Le total des heures dont dispose le personnel au titre du droit individuel à la formation s'élève à 1 548,20 heures au 31/12/2010.

Aucune provision n'est constatée au passif du bilan.

Changements de méthodes

Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.
Aucun changement n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

Faits caractéristiques

Suite à la cession de l'immeuble par la SCI du Grand Port, une subvention qui avait financé l'immeuble lors de son acquisition pour 476 k€ a été passée en produit exceptionnel sur l'exercice.

IMMOBILISATIONS

audit régulier et sincère
de l'Association AFEPT

Cadre A	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
Total I			
Total II	32 679		
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	88 784		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	197 728		32 412
Installations générales, agencements et aménagements divers	57 315		29 554
Matériel de transport	12 562		
Matériel de bureau et informatique, mobilier	128 452		1 210
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total III	484 842		63 176
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	370 352		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 351		
Total IV	371 702		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	889 224		63 176

Cadre B	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement (I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			32 679	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménag. constructions			88 784	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			230 139	
Installations générales, agencements et aménagements divers			86 869	
Matériel de transport			12 562	
Matériel de bureau et informatique, mobilier			129 663	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total III			548 018	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		27 452	342 900	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			1 351	
Total IV		27 452	344 251	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		27 452	924 948	

AMORTISSEMENTS

Plus régulier et sincère
 et transparent aux comptes

Cadre A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeur en début d'ex.	Augment. Dotations	Diminutions Sorties / Rep.	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Total I				
Total II	32 075	518		32 593
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Instal. générales, agenc. et aménag. constructions	88 784			88 784
Installations techniques, matériel et outillage industriels	178 231	6 907		185 139
Installations générales, agencements et aménagements divers	33 041	5 351		38 392
Matériel de transport	12 562			12 562
Matériel de bureau et informatique, mobilier	121 620	2 702		124 322
Emballages récupérables et divers				
Total III	434 239	14 961		449 200
TOTAL GENERAL (I + II + III)	466 314	15 479		481 793

Cadre B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOIR							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements nets amort. à fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortisse- ment fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortisse- ment fiscal exceptionnel	
Immo. incorporelles							
Frais d'établissem.							
Total I							
Aut. immo. incorp.							
Total II							
Immo. corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gén., agenc. amén. const.							
Inst. techn., mat. outill. indus.							
Inst. gén., agenc., amén. divers							
Matériel de transport							
Mat. bureau, inform., mobilier							
Emballages récup. et divers							
Total III							
Frais acq. titres part.							
Total IV							
TOT. GEN. (I+II+III+IV)							

Cadre C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
	Montant net début d'ex.	Augmen- -tations	Dotations ex. aux amort.	Montant net en fin d'ex.
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations exercice	Diminutions : Reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/92				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Total I				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change		25 000		25 000
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges				
Total II		25 000		25 000
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
Total III				
TOTAL GENERAL (I + II + III)		25 000		25 000

- d'exploitation		
Dont dotations et reprises : - financières		
- exceptionnelles	25 000	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-1-5 du CGI)

ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals, cautions et garanties	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de pensions, retraites, et assimilés	
Autres engagements donnés :	
Total (1)	

<p><i>(1) Dont concernant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées <p><i>Dont engagements assortis de sûretés réelles</i></p>	
---	--

Engagements reçus	Montant
CAUTION SOLIDAIRE ET HYPOTHECAIRE DE LA SCI DU GRAND PORT	37 964
Total (2)	37 964

<p><i>(2) Dont concernant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées <p><i>Dont engagements assortis de sûretés réelles</i></p>	
---	--

Engagements réciproques	Montant
Total	

INFORMATIONS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

POSTES DU BILAN	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou des créances représentées par des effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	
Immobilisations financières Participations Créances rattachées à des participations Prêts Autres titres immobilisés Autres immobilisations financières			
Total immobilisations			
Créances Créances clients et comptes rattachés Autres créances Capital souscrit, appelé, non versé			
Total créances			
Valeurs mobilières de placement Disponibilités			
Dettes Autres emprunts convertibles Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Dettes fournisseurs et comptes rattachés Autres dettes			
Total dettes		370 383	
		370 383	

POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou des créances représentées par des effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	
Charges et produits financiers Produit financiers Charges financières			
Total			

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
---------	---------------------	---	--

A - RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS 1 - Filiales (plus de 50% du capital détenu) SCI ATELIER DU GRAND PORT 2 - Participations (de 10 à 50% du capital détenu)	343 000	371 246	99.970	213 934
B - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS 1 - Filiales non reprises en A : a) françaises b) étrangères 2 - Participations non reprises en A : a) françaises b) étrangères				

ASSOCIATION AFEPT
40, avenue d'Eysines

33073 BORDEAUX CEDEX

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

(Exercice clos le 31 décembre 2010)

Mesdames, Messieurs les Sociétaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions passées autorisées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisé(s) des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'administration.

Abandon de créance entre l'AFEPT et la SCI du Grand Port

Personnes concernées :

M. Didier PINEAU en sa qualité d'administrateur de l'AFEPT et de gérant de la SCI ATELIER DU GRAND PORT, filiale de l'AFEPT à hauteur de 99.97 %.

Nature et objet :

Abandon de créance de la SCI ATELIER DU GRAND PORT vis-à-vis de l'AFEPT. Cet abandon correspond aux loyers de 2010.

Modalités :

L'abandon de créance s'établit à 3 750 €.

Compte courant entre l'AFEPT et la SCI du Grand Port

Personnes concernées :

M. Didier PINEAU en sa qualité d'administrateur de l'AFEPT et de gérant de la SCI ATELIER DU GRAND PORT, filiale de l'AFEPT à hauteur de 99.97 %.

Nature et objet :

La SCI du Grand Port présente, au 31 décembre 2010, une créance financière (compte courant) de 370 383 euros accordée en faveur de l'AFEPT.

Modalités :

Ce compte courant n'a pas été rémunéré sur l'année 2010.

Fait à BORDEAUX, le 10 juin 2011

Cabinet d'Audit Fondevila et Marque

Thomas FONDEVILA

